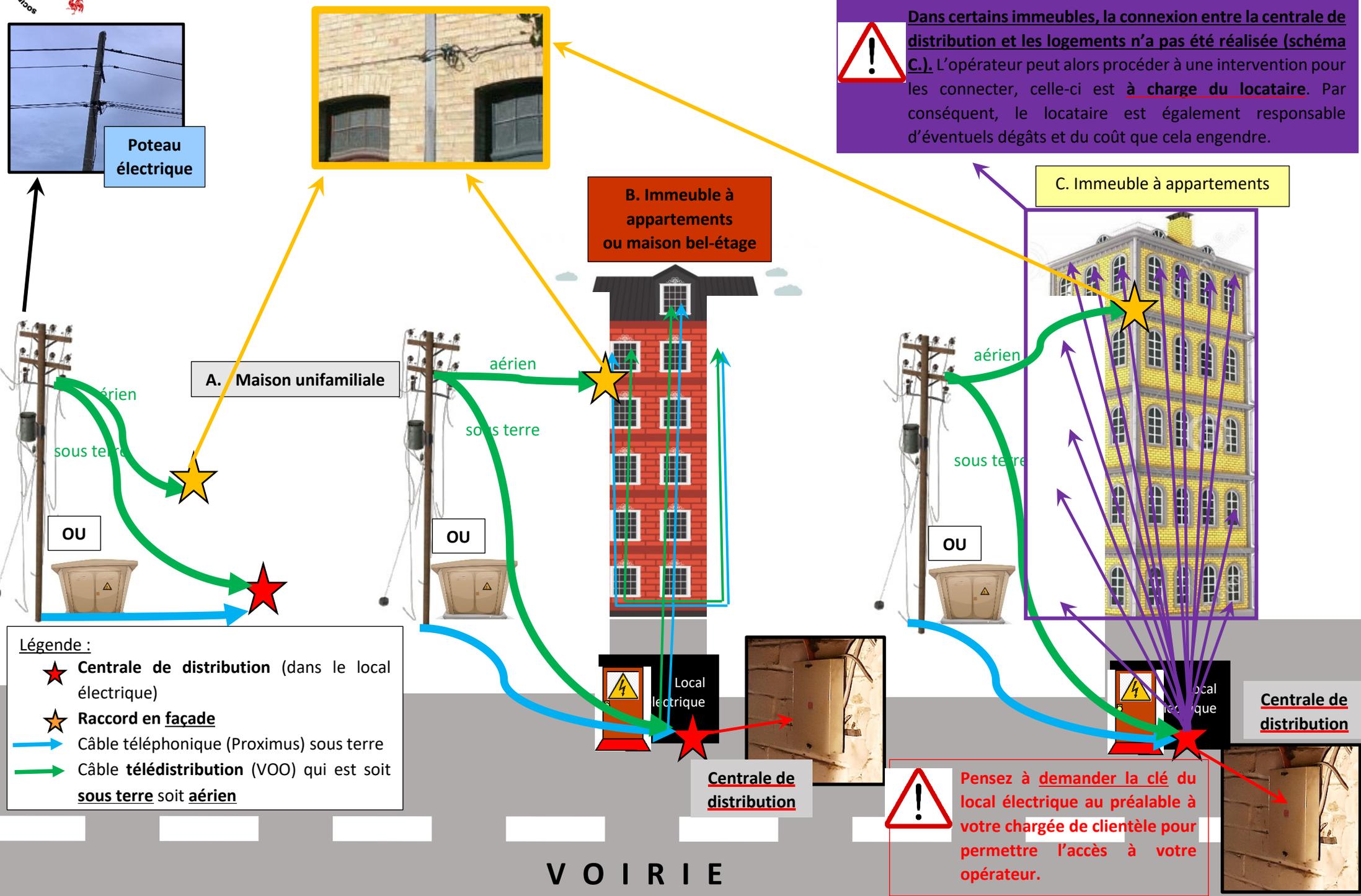


Raccordement internet

©Copyright



⚠ Dans certains immeubles, la connexion entre la centrale de distribution et les logements n'a pas été réalisée (schéma C.). L'opérateur peut alors procéder à une intervention pour les connecter, celle-ci est **à charge du locataire**. Par conséquent, le locataire est également responsable d'éventuels dégâts et du coût que cela engendre.

Légende :

- ★ Centrale de distribution (dans le local électrique)
- ★ Raccord en façade
- ➡ Câble téléphonique (Proximus) sous terre
- ➡ Câble **télédistribution** (VOO) qui est soit sous terre soit aérien

⚠ Pensez à **demander la clé du local électrique** au préalable à votre chargée de clientèle pour permettre l'accès à votre opérateur.

V O I R I E